

Goncelin

Le journal d'information communal
2ème Trimestre 2023



Salon des peintres



Batucada



Vogue



Infos pratiques

MAIRIE

Lundi et jeudi : 8h30-11h30 & 13h45-17h
Mardi : 13h45-17h
Mercredi : 8h30-11h30
Vendredi : 8h30-11h30 & 13h45-16h
Fermée pour le pont de l'ascension (18 & 19 mai) et lundi de Pentecôte (29 mai)

Tel. 04 76 71 78 75

Mail : mairie@goncelin.fr

MÉDIATHÈQUE

- Mardi 16h-18h
- Mercredi 14h-18h
- Vendredi 15h30-19h

Tel. 09 67 83 49 74

(Ne pas laisser de message)

Mail : bibliotheque@goncelin.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

Tel. 04 76 13 27 56

Mail : ram@goncelin.fr

Ouvert le lundi 14h-16h & jeudi 14h-18h

PETITE CRÈCHE LA RUCHE

Tel. 04 76 71 84 94

Mail : multiaccueil@goncelin.fr

Du lundi au vendredi : 8h-18h

ÉCOLES

École Maternelle : 04 76 71 77 49

École Élémentaire : 04 76 71 77 51

Collège Icare : 04 38 72 94 10

NUMÉROS UTILES

Service des Eaux : 04 76 71 05 21

Service Assainissement : 04 76 99 70 00

Service Déchets : 04 76 08 03 03

PERMANENCES PHARMACIES

Les Marches.....	6/05 - 13/05
Maret - Saint Pierre Allevard.....	13/05 - 20/05
Ph du Haut - Le Touvet.....	20/05 - 27/05
Faure - Saint Geoire Prieure.....	27/05 - 3/06
La Savoyarde - Montmélian.....	3/06 - 10/06
Barrier Vallet - Allevard.....	10/06 - 17/06
Bayard - Pontcharra.....	17/06 - 24/06
Bourdariat - Pontcharra.....	24/06 - 1/07
Breda - Allevard.....	1/07 - 8/07
Chapareillan.....	8/07 - 15/07
Cheylas.....	15/07 - 22/07
Moulin - Goncelin.....	22/07 - 29/07

Vous pouvez contacter le service d'information sur les pharmacies de garde au 0 835 74 30 20 (15cts/min) ou directement sur le site internet de Servigarde : www.servigardes.fr

Lutter contre le cyber harcèlement

Le numéro national pour les victimes : 30 18

ÉTAT CIVIL



MOLINARI Jade
FUMEL Daren
BOISSIN Thomas

24 Février 2023
25 Mars 2023
20 Avril 2023



TERRIER Lucette Veuve ROUARD
TENOUTI Mohammed
BRUN-COSME Joseph
ALDEBERT Georges
GIRARDI épouse CATALDI Catherine

5 Février 2023
14 Février 2023
4 Avril 2023
21 Avril 2023
23 Avril 2023

LE MOT DU MAIRE



**Chères Gancelinoises,
Chers Gancelinois,**

Un grand bravo aux enfants de l'École Élémentaire et à leur chef de chœur qui, après un travail intense ont pu le 7 avril offrir un spectacle haut en couleurs avec des chants rythmés par les percussions. Merci aux enseignants, à nos gendarmes qui ont assuré la sécurité de tous pendant tout le défilé, aux parents, aux spectateurs qui ont suivi ou rejoint ce cortège «enchanteur» à travers le village. A l'École Maternelle, Enseignantes, ATSEM et enfants attendaient avec impatience l'arrivée de la Batucada pour leur faire découvrir leurs déguisements et partager ce beau moment de joie. Merci à tous pour ce bonheur partagé.

Le 25 avril, la Municipalité accompagnée du Maître d'Oeuvre MTM Infra a présenté aux quelques riverains présents de la rue du Néziou, le projet d'aménagement pour la sécurisation de cette rue. Tous ont pu échanger, questionner, suggérer leurs propositions au Maître d'Oeuvre, à notre Responsable des Services Techniques Tifenn Finet et aux élus. Merci à vous tous pour votre active participation, encore un peu de patience, les travaux devraient être terminés à la fin de l'été.

Une vingtaine de riverains de la route des Îles, de la rue du Port ou du Champ du Bourg ont été accueillis en Mairie le 27 avril par le Maître d'Oeuvre ALP-VRD, le TE 38, Tifenn Finet et les élus. En amont de cette réunion, les riverains directement impactés ont été contactés et ont tous collaborés pour que ces travaux démarrent dans de bonnes conditions. Que tous trouvent ici nos sincères remerciements pour leur participation. Après la présentation des projets par le Maître d'Oeuvre, le calendrier a été donné. Démarrage du chantier mi-mai par l'enfouissement de la ligne moyenne-tension avec TE38 (côté gauche en montant), suivront en Juin-Juillet-Août, les travaux de sécurisation par la commune avec la création d'un trottoir d'1m50 de large qui sera protégé par des barrières partout où cela est possible (côté gauche en montant) ainsi que le réaménagement des carrefours route de la Gare/route des îles et route des îles/impasse du stade. Le Département interviendra en août pour la reprise du tapis d'enrobé. Pendant la durée des travaux, la circulation se fera en alternat, si besoin une déviation sera mise en place par la rue de la Gare. La largeur de la départementale passera à 6m pour permettre la création d'un trottoir digne de ce nom et accessible à tous. Les travaux rue du Port se dérouleront simultanément. Vous pouvez trouver un document de présentation sur le site internet de la commune. Par avance, nous vous remercions pour votre patience, les travaux provoquent toujours des désagréments.

Belle fin d'année scolaire aux enfants et pleine réussite aux collégiens, lycéens et étudiants pour leurs examens. Bien à vous.

Françoise Midali.

Le Mot du Maire

Vie locale

Jeu des commerçants
Compagnie Sans faire de bruit
Salon des peintres
Elisabeth Julihane à la Médiathèque
Soirée jeux
Atelier Jardiner malin
Le retour de la vogue
Prenez rendez-vous avec le conciliateur
Quelques statistiques financiers
Un spectacle affligeant

Vie économique

Entreprise Maison et services

Travaux

Rue du Néziou
Route des Îles et rue du Port
Ruisseau de la Grande Gorge

Education - Pôle enfance

SOMMAIRE

Food-truck

A la découverte de leur patrimoine
Carnaval à la Petite Crèche
Chasse aux oeufs
Batucada
Carnaval à l'École Maternelle

Infos Jeunes

Job d'été
Vacances d'été sportives au grand air
pour les 6/16 ans

Territoire - Le Grésivaudan

Formation BAFA
Espaces France Services

Expression libre de la Minorité

Loisirs - Associations

Rif
Association de couture

Ski Club Gancelinois en Grésivaudan
Les Ateliers de Valine
Gancelin Danse
CAG Cyclo
Amicale des deux rives
Tennis Club de Gancelin
Les Boutons d'Or
Yoga

Pour infos

Lutte contre le moustique tigre
Lutte contre le frelon asiatique
Adaptation des logements à la
perte d'autonomie
Rappel au civisme
Brûlage des déchets verts

Loisirs - Agenda

Fête de l'été
Concert de Lionel Damei

Jeu des commerçants - Remise des lots

Les commerçants avec le soutien logistique du comité Municipal des Fêtes ont souhaité réitérer l'opération du Jeu gratuit de Noël (dernière édition : 2019).

Les tickets de participation distribués aux commerçants ont permis aux clients de participer au jeu gratuit. C'est le soir du Marché de Noël (23 Décembre) que le tirage au sort a eu lieu.

Le jeudi 2 février, les commerçants et les gagnants ont été conviés pour la remise des lots. 31 gagnants se sont vu remettre des bons d'achats d'une valeur allant de 10 à 50€ (utilisables chez les commerçants partenaires). Cette soirée s'est terminée par le pot de l'amitié.

Un grand merci aux commerçants pour leur participation !



Spectacle : la compagnie Sans faire de bruit à la Médiathèque

Vendredi 10 mars 2023 à 20h30 a eu lieu le spectacle «Permettez-moi d'attirer poliment votre attention sur La Démembrée».

Plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes. Plusieurs d'entre elles se sont prêtées au jeu, et sont devenues des témoins afin d'aider les deux enquêtrices à résoudre le mystère du crime de la démembrée.

Le décor et la mise en scène intimiste ont permis à cette pièce de théâtre participative de se dérouler avec succès.

Un échange entre les comédiennes et le public a eu lieu à la fin de la représentation.

Ce spectacle était financé par la Mairie de Goncelin.



Salon des peintres 2023

Le comité des fêtes et la municipalité ont ouvert les portes du Gymnase pour accueillir les artistes du 27^{ème} Salon des peintres, rue de la Ventive le week-end du 11 & 12 mars.

Les passionnés de toiles peintes et de sculptures étaient au rendez-vous.

Le samedi soir a eu lieu le vernissage, Françoise Midali était accompagnée des élus locaux, Conseillers Départementaux, Vices présidents à la Communauté de communes le Grésivaudan et Maires des communes environnantes.

Ils se sont attardés de longues minutes devant chaque stand et ont pu échanger avec les différents artistes.

Remerciement chaleureux à tous les exposants.

Rendez-vous l'année prochaine le 9 & 10 mars 2024.



Un écrivain à la Médiathèque

Elisabeth Julihane était présente à la Médiathèque le vendredi 24 mars pour parler de son deuxième livre édité en 2022 «Tu ne grossiras point».

Elle raconte des histoires humaines vécues (témoignages) qu'elle insère dans la fiction.

Une dystopie qui aborde les thèmes de la différence et de la reconstruction.

+d'infos : <https://elisabethjulihane.wordpress.com>



Beau succès de la soirée jeux organisé par le Conseil Municipal des Enfants



Le vendredi 31 mars il y a eu de l'effervescence à la salle de réception de Goncelin...en effet la soirée jeux du Conseil Municipal des Enfants a remporté un franc succès, la salle était comble.

C'est lors d'une réunion mensuelle que cette soirée a été impulsée à l'initiative des membres du CME Alice, Axelle, Gabriel, Malorie, Manon, Mathias, Maxence, Melvin et Tristan.

Tous très motivés par cette idée, ils ont alors préparé avec le soutien de la municipalité cette manifestation.

Dès 18h30 un grand nombre d'enfants et de parents sont

arrivés, une multitude de jeux leur était proposé. Petits et grands ont pu jouer et découvrir de nouveaux jeux dans une ambiance joyeuse et joueuse.

La buvette a été tenue par les enfants du CME où des pizzas, quiches, gâteaux, biscuits, pop-corn faits maison et des boissons étaient proposés. Tout était prévu pour régaler les papilles des joueurs.

Ce moment a été très apprécié, pour tous ce fut l'occasion de partager, d'échanger, de jouer et un bon nombre de participants espèrent que cette initiative soit renouvelée. Les membres du CME ont encore plein de projets en tête dont la mise en place d'un jeu dans le parc (une pyramide à grimper).



Atelier Jardiner Malin



Samedi 1er avril un atelier d'information et de sensibilisation a eu lieu à Goncelin. Cet atelier s'inscrit dans la démarche commune du Grésivaudan pour une réduction et une gestion vertueuse des déchets.



Le retour de la vogue

La commune a tout mis en oeuvre pour que la traditionnelle fête foraine est lieu le 22, 23 et 24 avril. Malgré le temps maussade, c'est toujours un moment privilégié pour les enfants et les parents. Des attractions, des manèges pour tous les âges. Pour certains il fallait avoir le coeur bien accroché du sensationnel et de l'ascensionnel ! N'oublions pas les stands de churros, crêpes, gaufres et buvette tenue par le Comité Municipal des Fêtes qui ont connus un vif succès.

La vogue reste un évènement très attendu du Printemps.



Prenez rendez-vous avec le conciliateur

Prenez rendez-vous avec le conciliateur de justice, c'est gratuit !

La conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000€.

En cas de conflit :

Le Conciliateur de Justice a la mission délicate d'écouter, de servir d'intermédiaire puis de rétablir le dialogue et de favoriser les rencontres entre les parties et ceci avec comme principale préoccupation d'aboutir à un accord à l'amiable.

Cela concerne uniquement les litiges en matière civile.

Les conflits concernés sont :

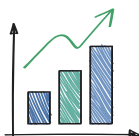
- Relations entre bailleurs et locataires;
- Litiges de consommation;
- Problèmes de copropriétés;
- Litiges entre commerçants;
- Litiges entre personnes;
- Litiges et troubles du voisinage;
- Litiges relevant du droit rural;
- Litiges en matière prud'homale.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole.

Venez rencontrer M. Philippe Gaillard, il est présent une fois par mois en Mairie (le mardi après-midi).

Il suffit de prendre rendez-vous par téléphone au 04 76 71 78 75 ou par mail à mairie@goncelin.fr ou directement sur place.





La situation financière de la commune



Lors du conseil municipal du 6 avril le budget primitif 2023 a été voté à hauteur de 3 856 740,94 € en section de fonctionnement et 2 936 616,76 € en section d'investissement. Nous souhaitons vous présenter quelques statistiques de gestion financière de la commune par rapport aux moyennes nationales des communes de même strate démographique. Les données présentées sont établies par les services de l'Etat et concernent l'année 2021.



INTITULÉ	COMMUNE	MOYENNE NATIONALE
Produit de fonctionnement par habitant	1211€/habitant	941€/habitant
Charges de fonctionnement par habitant	880€/habitant	770€/habitant
Dépenses d'équipement par habitant	772€/habitant	316€/habitant
Capacité d'autofinancement par habitant	331€/habitant	113€/habitant
Dettes en cours par habitant au 31 décembre 2021	1394€/habitant	650€/habitant
Taux de fiscalité locale : Taxe d'habitation	8%	13.73%
Taux de fiscalité locale : Taxe foncière	30.20%	36.28%

Le produit de fonctionnement par habitant se retrouve lors la construction des zones artisanales. Nos prédécesseurs ont amplement contribué à générer nos recettes de fonctionnement. Les bâtiments communaux mis en location comme l'espace Bayard, les locaux de la Gendarmerie ou de la Poste contribuent également à ces recettes.



Les dépenses d'équipement sont totalement variables d'une année à l'autre mais démontre notre volonté d'investir pour l'avenir afin de poursuivre le développement des équipements publics.

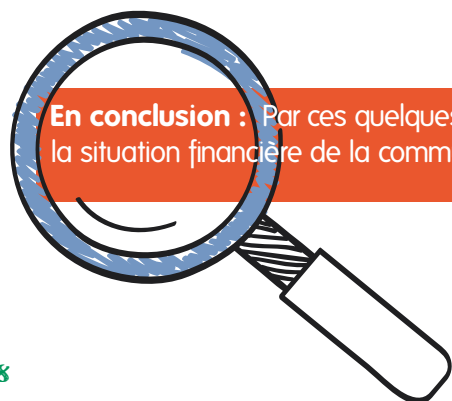
Concernant les dettes en cours, nous avons une dette supérieure à la strate mais nos recettes permettent largement de la financer. Cette dette doit toutefois être corrélée au niveau des investissements réalisés.

Les charges de fonctionnement sont dépendantes des équipements et aménagements mis à disposition de la population mais aussi les entretiens courants de voirie, les bâtiments, les réseaux d'éclairage etc... Nous avons toujours à cœur de développer et proposer des services de qualité aux citoyens, cela a forcément un coût mais il est largement maîtrisé.

La capacité d'auto financement représente la capacité de la collectivité à financer ses investissements sans avoir recours à l'emprunt.



Concernant les taux de fiscalité locale, nous avons toujours eu à cœur de maintenir des taux d'imposition bas dans la mesure où nos recettes (autres que celles pesant sur les ménages) nous permettent de poursuivre nos actions de développement.



En conclusion : Par ces quelques chiffres il nous paraissait important de vous communiquer un état des lieux de la situation financière de la commune et ainsi lever toute fausse information à ce sujet.

Frédéric GLAREY, 1er adjoint délégué aux finances

Un spectacle affligeant

La Municipalité s'efforce de rendre attractive la commune de Goncelin et pour cela investit pour offrir un cadre de vie agréable à l'ensemble de la population.

On peut citer le Relais Petite Enfance, la Médiathèque, le parc de loisirs, les lavoirs et dernièrement la Mairie.

Malheureusement c'est avec une profonde tristesse que nous vous présentons les clichés des dégradations.

C'est inacceptable. Toute personne surprise en train de commettre un acte de vandalisme sera poursuivie.



Tags au Pôle Enfance



Vitres cassées au Lavoire de la Tannerie



Poubelle brûlée dans le Parc

Vie économique

Entreprise Maison et services

Maison et services est un réseau d'entrepreneurs indépendants de proximité (pas de sous-traitance) dans les services à domicile. Ils sont installés à Goncelin depuis Novembre 2022 et sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Ils peuvent vous proposer de nombreuses prestations allant du ménage au jardinage. Vous pouvez demander votre devis gratuit sur <https://bit.ly/3Lid01X>

Nicolas Espenel, responsable d'exploitation prendra en charge votre demande.

+d'infos :

1 ZA du Bacon
04 76 97 17 60



Travaux Rue du Néziou

Les travaux ont commencé début d'année 2023. La Communauté de Communes Le Grésivaudan a réalisé la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales. Un nouveau réseau d'assainissement a été créé.

Actuellement TE 38 pour le compte de la commune intervient pour l'enfouissement des réseaux : électricité, télécom et fibre. L'éclairage public est renouvelé en simultané.

La réunion publique qui s'est tenue le 25 avril a été l'occasion de présenter aux riverains le projet et d'échanger sur les travaux de sécurisation envisagés.



Travaux d'aménagement de la route des Îles et la rue du Port

Suite à l'annonce des travaux de renforcement du réseau électrique réalisés par TE 38 sur la route des îles, la municipalité a décidé d'avancer la réalisation des travaux d'aménagement de sécurité sur cet axe et a ainsi organisé une réunion avec tous les partenaires qui pouvaient intervenir (Département, Communauté de Communes, SMMAG et TE38) afin de coordonner le tout.

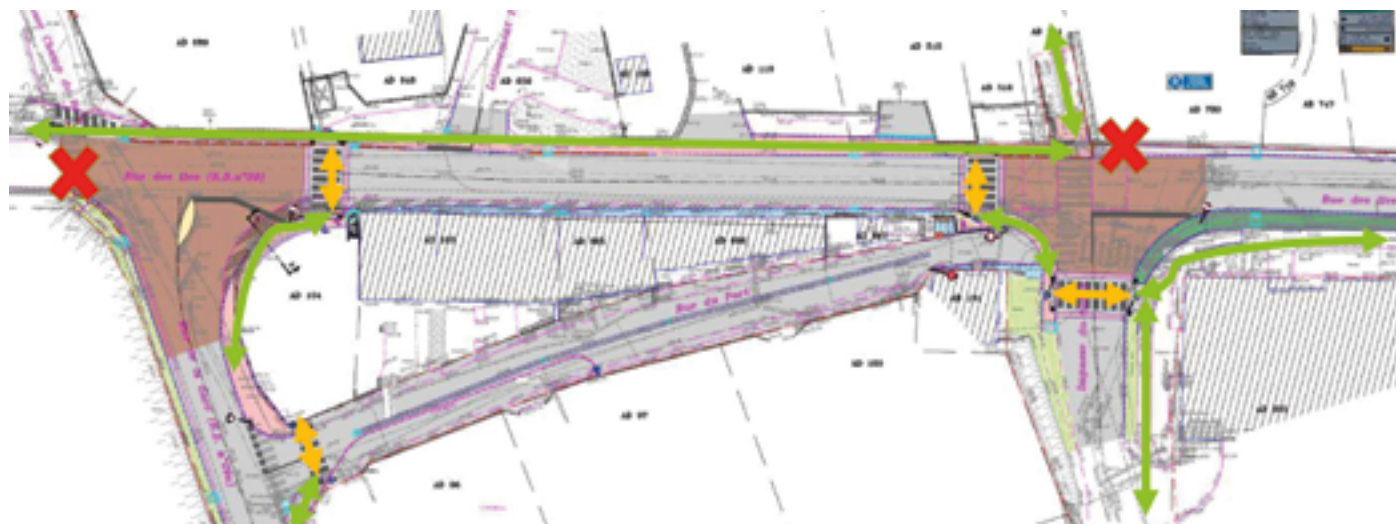
Une réunion publique a eu lieu le 27 avril en Mairie afin d'échanger sur ces travaux.

Les objectifs principaux de ces travaux sont:

- l'aménagement d'un cheminement piéton sécurisé depuis la passerelle au niveau des voies SNCF jusqu'au croisement avec l'impasse du Stade,
- la sécurisation des deux carrefours route des îles / rue de la gare et route des îles / impasse du stade,
- une réflexion sur l'amélioration de l'entrée de ville après le pont des voies SNCF.

Dans un souci d'optimisation des travaux et des coûts, la rue du port sera traitée en même temps que la portion de la rue de la gare (entre la rue du port et la route des îles).

L'ensemble des travaux devrait ainsi s'étaler de mi mai à fin août environ.



Travaux du ruisseau de la Grande Gorge de Goncelin

Rappel : En amont du pont de la RD523, plusieurs désordres sont apparus le long du tronçon chenalisé. Des travaux de restauration ont été réalisés afin d'éviter que les désordres ne s'aggravent.

Ces travaux de restauration ont été portés par la commune de Goncelin et le SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) après l'étude du RTM (Restauration des Terrains en Montagne).

L'étape suivante (année 2023) est l'installation d'un peigne à flottant directement à la sortie des Gorges en amont de la route de Fontcouvert.

Ce système permet de bloquer les matériaux (boue, cailloux, troncs d'arbres...) et assure la sécurité de tous.

Ces travaux sont financés par le SYMBHI et la commune.



Grande salle d'eau - Maison des Anciens



Petite salle d'eau - Maison des Anciens

Les travaux des services techniques

- Contrôle des grilles d'eau pluviale pour faciliter les écoulements.
- Soutien aux manifestations.
- Taille des arbres.
- Remise en état des bâtiments / mobiliers communaux (en raison de nombreux vandalismes).
- Nettoyage des voiries.
- Réparation du mobilier des écoles.
- Réorganisation des archives communales à la Mairie.

D'autres travaux sont réalisés...

- Aménagement de quatre salles d'eau collectives à la Maison des Anciens.

Un "food truck" s'est invité devant les Écoles Gancelinoises

Depuis Septembre 2022, l'entreprise Guillaud Traiteur est le nouveau prestataire du restaurant scolaire des écoles et de la Petite Crèche. En ce début d'année, les enfants de l'École maternelle et élémentaire ont pu déguster de bonnes crêpes grâce au food-truck qui s'est garé juste devant les écoles. Une animation gourmande pour le plus grand plaisir des enfants.



Les enfants de Gancelin découvrent le patrimoine de leur village

Durant l'année scolaire 2022-2023, l'École Élémentaire de Gancelin a participé au projet "Les enfants de Gancelin à la découverte de leur patrimoine" proposé par l'association **Histoire de...** (financé par la Communauté de communes, le Département de l'Isère et la commune de Gancelin).

+d'infos : <https://www.histoires-de.fr/>



Un carnaval coloré à la Petite Crèche

Le mardi 28 février les Pâquerettes, Coquelicots, Tulipes, Tournesols et les professionnelles de la Petite Crèche ont fêté Carnaval ! Ils se sont déguisés en indiens, spider-man, tigres, princesses...le personnel était lui aussi déguisé pour l'occasion.



La chasse aux œufs a ravi les enfants de la Petite Crèche et du Relais Petite Enfance

Lundi 3 avril, les enfants du Relais Petite Enfance ont réalisé des paniers personnalisés, ils sont ensuite sortis dans la cour pour rejoindre les enfants de la Petite crèche et rechercher tous ensemble les œufs en chocolat.

Ils se sont alors empressés de déguster avec délectation leurs premiers chocolats.

La chasse aux œufs s'est déroulée dans une ambiance festive, gustative et musicale ! Les enfants étaient ravis !



La batucada avec l'école élémentaire

Vendredi 7 avril, les enfants de l'école Élémentaire de Goncelin ont déambulé dans le village avec des instruments de la Batucada (percussions traditionnelles du Brésil) précédemment étudié en classe. Le top départ a été donné à l'École Élémentaire. Le cortège aux couleurs du Brésil (jaune, bleu et vert) a suivi l'itinéraire prévu pour arriver au Parc de Loisirs. Une après-midi rythmée à Goncelin.



Carnaval à l'école Maternelle

Vendredi 7 avril, les enfants de l'École Maternelle se sont déguisés à l'occasion du carnaval...l'équipe pédagogique était aussi de la partie !

Tous très fiers de leurs déguisements. Un moment de gaieté ponctué par les rires des enfants.



Job d'été

Vous habitez la commune et vous avez 16 ans ?
Vous souhaitez participer et vous investir pour votre village ?

Postulez dans les services techniques afin de vivre une expérience professionnelle et découvrir le fonctionnement des services d'une Mairie.

Déposez votre lettre de motivation adressée à Mme le Maire avant le 9 juin (soit par mail à mairie@goncelin.fr ou directement sur place en Mairie).

Vous travaillerez durant les mois de juillet ou août pendant une semaine.



Vacances d'été sportives au grand air pour les 6/16 ans

Du 3 juillet au 18 août 2023 : Inscriptions à la semaine ou à la journée.

A 1350 mètres d'altitude dans le massif de Belledonne, à l'abri de toute pollution, la station de Prapoutel constitue un site privilégié pour les vacances de vos enfants (de 6 à 16 ans).

A dominante sportive, avec la découverte et la pratique de nombreuses activités, le centre de loisirs sans hébergement (C.L.S.H) Prapoutel Sports Evasion (PSE) est habilité par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et existe depuis 1993.

Les objectifs du centre sont de permettre aux enfants (habitants la vallée du Grésivaudan) :

- de découvrir et pratiquer de nombreuses activités à dominante sportives : Parcours aventure accrobranches, golf-disc, tennis, tir à l'arc, course d'orientation, escalade, VTT, trotin-herbe, pêche, piscine, mountain-board, excursion, street-hockey, roundnet) visant à améliorer la motricité des enfants tout en s'amusant.

Un service de ramassage (bus) est prévu quotidiennement dans de nombreuses communes de la vallée (Champ-près-Froges).

Renseignements & inscriptions :

www.pse38.com

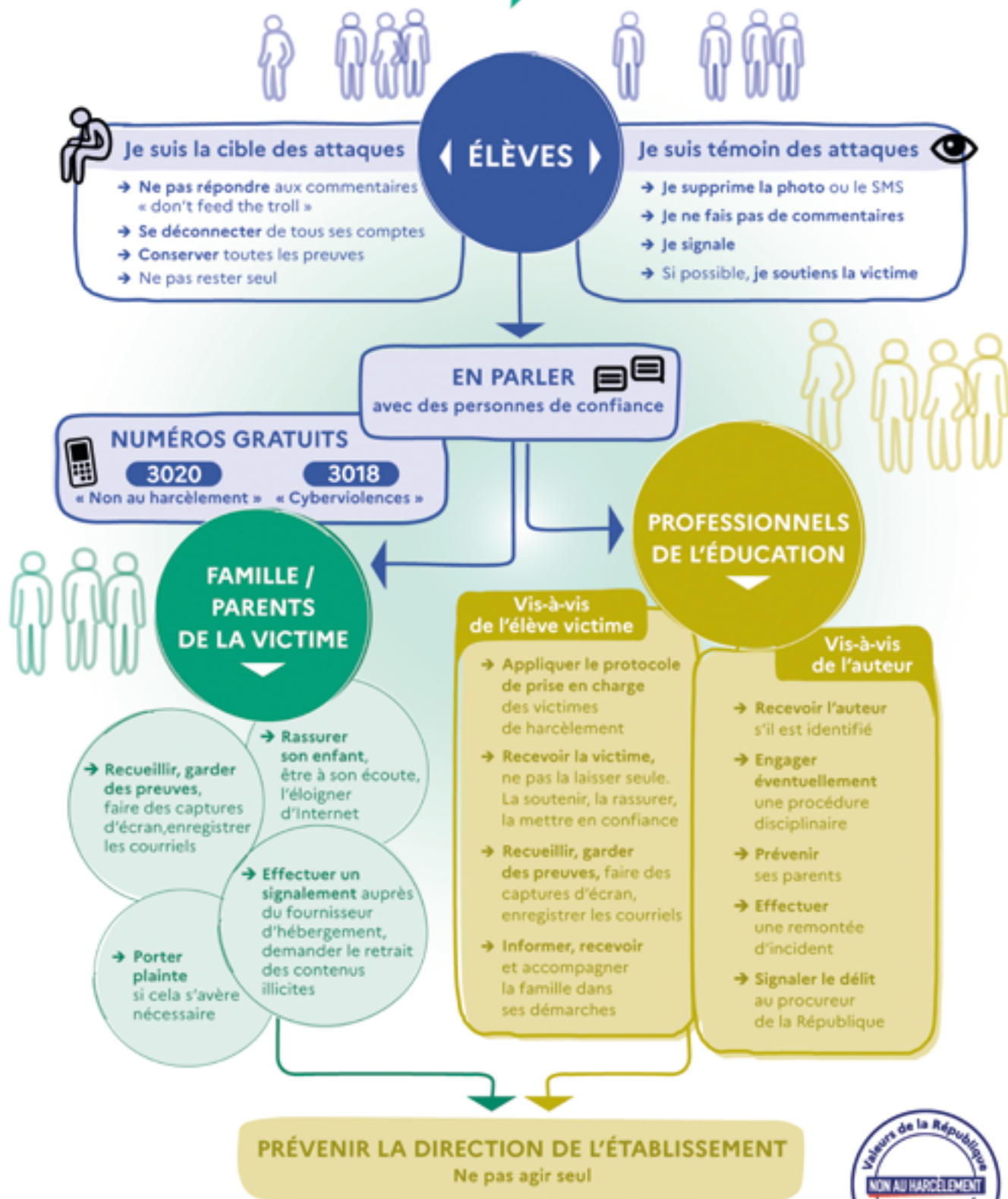
04 76 52 73 95 - 06 81 06 25 82

pse38@free.fr



NON AU HARCÈLEMENT

Que faire face à une situation de cyberharcèlement ?



Formation BAFA

La Communauté de Communes s'engage dans la formation des jeunes. Elle soutient les formations du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) en accueils collectifs de mineurs et propose des formations sur le territoire.

A quoi sert le BAFA?

Le diplôme en poche vous permet d'encadrer les enfants et adolescents en centres de loisirs, colonies ou accueils périscolaires, et d'assurer leur sécurité tout en animant les activités et la vie quotidienne. Des sessions sont organisées chaque année par Le Grésivaudan. Ces formations sont accessibles à partir de 16 ans.

+d'infos : www.le-gresivaudan.fr/BAFA



Les Espaces France Services : pour un service public de proximité !

Trois sites ont ouverts leurs portes pour toutes les démarches relatives à la CAF (prestations familiales, prime d'activité...), la MSA (exploitants ou salariés agricoles : santé, famille, retraite...), la CPAM (attestation de droits santé, carte vitale...), Pôle Emploi (consultation des offres d'emploi, inscription...), la CARSAT (retraite), les Finances Publiques (impôts, déclaration de revenus...), le Ministère de la Justice (informations en cas de difficultés juridiques), le Ministère de l'Intérieur (carte grise, permis de conduire, pièce d'identité...), La Poste (coffre-fort numérique, suivi en ligne des courriers en recommandé...).

Des services complémentaires sont proposés uniquement à Pontcharra : emploi insertion (Plan Local pour l'insertion, Mission Locale...), défense et accompagnement des usagers, médiation familiale, conseils en rénovation énergétique...

Horaires d'ouverture :

- Pontcharra (33 rue de la Ganterie) : du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h.
- Allervard (Mairie - Place de Verdun) : le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Les Adrets (Mairie - 61 rue du Cardelet) : le jeudi de 8h30 à 12h.

La mise en place des Espaces France Services s'inscrit dans le cadre d'une volonté forte de la part de l'État qui entend ainsi donner accès partout sur le territoire, à une offre de service public de qualité, garantie par des agents d'accueil formés et à l'écoute.

Cet engagement ne serait pas réalisable sans l'implication sans faille des collectivités territoriales qui œuvrent au quotidien, au plus près de la population et qui sont les maîtres d'œuvre de ces Espaces France Services sur le terrain.

+d'infos sur : www.le-gresivaudan.fr/381-espace-france-services.htm



Pour Goncelin, un autre regard...

Lors du conseil municipal du jeudi 6 avril 2023, le budget primitif et le compte administratif résultant de l'année 2022 ont été présentés. Merci à Frédéric Glarey pour la clarté de sa présentation et pour les réponses apportées. Le budget, comme le compte administratif présentent tous les deux un équilibre et les dépenses sont maîtrisées. M. Glarey a insisté sur le fait que, si la commune de Goncelin présente un taux d'endettement par habitant supérieur à la moyenne des communes similaires, en revanche, la capacité d'emprunt et de remboursement par habitant est, elle aussi, bien supérieure à la moyenne. Notre endettement n'est donc pas à une source d'inquiétude et nous le rejoignons dans cette analyse. Une subvention exceptionnelle de 3000€ attribuée à la Fondation de France a été votée pour des actions qui visent à aider la Turquie et la Syrie suite aux terribles tremblements de terre. Nous avons soutenu cette initiative.

Nous avons dû nous prononcer sur une convention qui permet à la communauté de communes du Grésivaudan d'installer et d'exploiter, conjointement avec la gendarmerie, des caméras de vidéoprotection au carrefour entre l'Avenue de Tirignons et la route d'Allevard. Nous avons souligné la faible efficacité de ces dispositifs pourtant très coûteux. L'ensemble du Conseil a validé cette délibération, nous avons été deux à nous abstenir.

Les travaux liés à la construction de nouveaux logements ont démarré rue de la gare : un permis de lotir de 8 lots a été délivré. Le terrain présente la particularité d'être sur une zone constructible pour une partie et sur une zone naturelle pour l'autre. Il semble que les travaux ont empiété sur la zone naturelle et des arbres ont été coupés, or, comme écrit sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune, une zone naturelle est réglementée sur ces sujets. Nous avons émis le souhait que la commune réagisse auprès des promoteurs afin de montrer que la commune de Goncelin est attachée au respect de son PLU et, notamment à la préservation de ses zones naturelles. Nous espérons qu'une suite sera donnée à notre demande.

Lorsque nous avons demandé, il y a plus d'un an, ce que deviendraient les locaux de l'ancienne école, il nous avait été répondu que nous ne pouvions pas en faire grand-chose compte tenu du fait qu'ils sont situés sur une zone inondable et qu'ils servaient d'entrepôt provisoire pendant les travaux de rénovation de la mairie. Les travaux de la mairie étant terminés, nous avons redemandé, lors du conseil municipal du 6 avril 2023, s'il y avait maintenant un projet pour l'utilisation de cet espace. En effet, même si les possibilités sont limitées, il va bien falloir faire quelque chose de ce terrain pour ne pas léguer aux futures générations, un terrain et un bâtiment à l'abandon. La réponse a été la même que celle de l'année précédente, rien n'est prévu compte tenu du classement de la parcelle en zone inondable dans le plan de prévention des risques (PPRI). Nous pensons qu'il ne faut pas attendre pour réfléchir, dès à présent, à ce que pourra devenir ce lieu pour pouvoir l'anticiper financièrement. Des projets restent possibles, avec un coût, certes, mais nous pourrions prendre le temps, avec les habitants de Goncelin, de réfléchir à ce que nous souhaiterions faire de cet endroit. Un tiers-lieu pour associations ? pour les habitants ? des ateliers partagés (bricolage, couture ou autres...) ? un espace de travail partagé ?...

Une collaboration de tous permettrait de faire émerger des besoins et des idées, y compris sur les possibilités de financements.

Merci à ceux qui expriment leurs soutiens à travers les messages que nous recevons sur notre boîte mail. Et merci également pour l'expression parfois de désaccords car « **aucun progrès n'a jamais été réalisé dans les sciences, la religion, la politique sans qu'il y ait eu controverse.** » (Lyman Beecher)

Marie-Christine COUIC, Guillaume CORNU

Contact : goncelin2020@gmail.fr

12 avril 2023

Le Rif



La Journée au Jardin de 2023 arrive à grands pas et nous sommes heureux de vous y inviter sous le thème : « L'eau de nos jardins et de nos cultures ». Nous vous proposons 3 rendez-vous :

- La Mare au jardin, le Vendredi 12 mai 2023, de 20h à 22h, Mairie de Goncelin.

Soirée projection et débat en présence de la LPO.

- La Journée au Jardin, le Dimanche 14 mai 2023, de 9h à 12h, Place de la Mairie à Goncelin. Stands, animations, trocs, projections, chanson française accompagnée à la guitare.

- La Fresque de l'eau / Un samedi de juin / Sur inscription au stand du Rif le 14 mai (nombre de places limitées) : Découverte des enjeux liés à l'eau, sa disponibilité, ses usages, ainsi que leur sensibilité face au changement climatique avec Eau'Dyssée.

Nous espérons vous voir nombreux lors de ces beaux moments.

Pour la rentrée nous vous proposons de nous retrouver au Forum des associations de Goncelin. Vous y serez informés des prochains moments proposés.

A très bientôt. **Le collectif Le Rif**

Association de Couture



L'association de couture s'est créée le 11 Juillet 2001, actuellement il y a 10 adhérentes. Nous accueillons des personnes majeures, avec ou sans expérience et avec ou sans machine à coudre.

Les soirées couture se déroulent dans la bonne humeur autour des échanges de savoir-faire des participants. Exemples de projets : sac à vrac, sac isotherme, reprisage, costume de princesse, tod bag, boléro...

Rendez-vous tous les mardis & jeudis de 20h15 à 22h30, dans la salle des associations (en dessous de la Mairie de Goncelin).

Nous proposons 3 machines à coudre en libre-service, un accès aux revues de couture. Venez avec votre tissu. Le tarif est de 25€ par personne pour l'année scolaire (de septembre à août).

Pour nous contacter, merci de laisser vos coordonnées au secrétariat de la Mairie et nous vous rappellerons.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !



Ski Club Goncelinois en Grésivaudan



La saison de ski 2022/2023 s'est achevée le 25 mars avec la remise des étoiles, l'occasion pour tous de se retrouver, parents, enfants et encadrants pour faire le point sur cette année particulière. En effet, nous n'avons pas pu effectuer notre première sortie de janvier à cause du manque de neige mais nous avons néanmoins fait toutes les sorties programmées ainsi que le stage.

Malgré les conditions climatiques, la station des 7 Laux a tout mis en œuvre pour la gestion de la neige et la préparation des pistes qui nous a permis d'avoir de très bonnes conditions pour pratiquer le ski.

Pendant les cours du mercredi (hors vacances scolaires) l'ESF a prodigué ses conseils aux enfants pour passer leurs étoiles. Nous sommes désolés pour ceux qui devaient passer leurs flèches mais le manque de neige n'a pas permis de mettre en place les épreuves. Nous avons remis aux postulants une médaille d'encouragement car ils ont été motivés tout au long de cette saison.

Nous remercions toutes celles et ceux qui se sont investis pour faire en sorte que les enfants profitent au maximum de leurs activités ainsi que la municipalité de Goncelin et tous nos partenaires.

Une saison s'achève, la suivante se prépare, tenez-vous informés sur le site du ski club et dès la rentrée de septembre nous vous donnerons les informations concernant les rendez-vous importants.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse skgoncelinois@gmail.com ou par téléphone au 06 51 32 42 12.

Nous souhaitons à tous un bon été et préparez bien votre matériel pour la prochaine saison.

Loisirs - Associations

Les Ateliers de Valine

La première **Journée Bien-être et Artisanat local** a eu lieu le dimanche 26 mars dans la joie et la bonne humeur (malgré le changement d'heure). L'idée étant de faire connaître et reconnaître les créateurs de bien-être et mieux-être de la rive gauche. Les acteurs locaux étaient présents pour faire découvrir (dans la salle de réception, ouverte à chacun) : des créations en fil de fer recuit, des réalisations en bois, de la vente de Miel, des bijoux en bois recyclés, des photographies du monde, des minéraux et la réflexologie.

Des ateliers (dans une pièce dédiée) ont été proposés : danse biodynamique, harmonisation, création de produits de beautés sains et naturels et sophrologie... Tout cela en dégustant de la bonne nourriture ainsi que des boissons vitaminées Sardes tout au long de la journée. Cette ambiance festive s'est clôturée par un tirage au sort (tombola) qui a fait des heureux.

Dans la boîte à suggestions et en retour direct, un seul mot d'ordre : "A refaire bientôt !". Alors pourquoi pas ?

Goncelin Danse

L'association Goncelin Danse, dans une ambiance joyeuse mais studieuse, s'amuse tous les lundis soirs de 18h à 21h30.

Trois groupes évoluent sur des musiques traditionnelles et actuelles, des pas de danse appris, avec patience et bienveillance, par Antoine et Colette ainsi qu'André qui apporte également ses compétences.

Des soirées festives viennent égayer les fins de trimestre. Lors de la dernière soirée Anne et Claude ont fait une démonstration de danses réalisées au concert du nouvel an de Chambéry.

Une belle prestation, merci à eux de nous en avoir fait profiter !

CAG Cyclo

Les activités du CAG Cyclo ont commencé mi-février. Nous avons enregistré 441 participants dont quelques Goncelinois à la Randonnée de la Plantation des Oignons du 25 février.

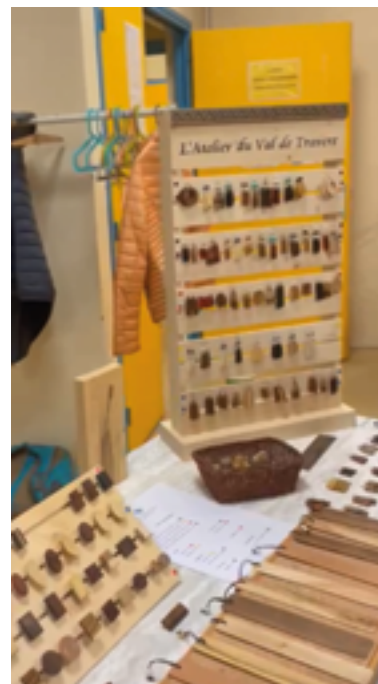
Les membres du club se retrouvent les mardis, mercredis et samedis pour pédaler (en fonction du calendrier établi et de la météo). Les samedis sont réservés pour participer aux randonnées organisées par les autres clubs de l'Isère et de la Savoie. Un séjour d'une semaine est prévu en Auvergne pour la fin mai.

Toutes les infos sur <https://cyclo-goncelin.fr>

Amicale des deux rives

Le samedi 17 juin, la caserne des pompiers du Touvet ouvre ses portes à l'occasion de ses 10 ans : animations, activités, manœuvres, restauration... vous attendent sur place afin de partager un agréable moment ensemble à partir de 10h.

Rendez-vous rue de Prepontin, ZA du Bresson au Touvet.



Avec l'arrivée des beaux jours, les projets se bousculent pour mettre à profit les danses apprises.

Nous espérons nous retrouver à la fête de l'été de Goncelin. Selon les événements prévus dans les villages aux alentours, nous proposerons d'autres sorties. Un mini stage de danse est à l'étude.

Si vous voulez vous amuser avec nous, venez découvrir notre association. Bon été à tous !



Tennis Club de Goncelin

Suite à une bonne entame de début de saison depuis septembre dernier, les équipes jeunes et adultes continuent leur chemin.

En effet, la formation des groupes de l'école de tennis voit de plus en plus de compétiteurs naître ou se perfectionner pour aller grappiller des victoires contre des équipes de l'Isère.

Actuellement une équipe jeunes, une équipe seniors dames et une équipe seniors messieurs participent aux phases finales du championnat pour aller chercher un titre le weekend du 13/14 mai.

Pour rappel, cet automne deux équipes jeunes 13/14 ans sont devenues « Champion et vice champion de l'Isère »

Ce championnat qui a débuté début mars a été très chaotique suite aux intempéries successives survenues principalement les mercredis ou les weekends de compétition. Les reports de rencontres ont été compliqués à placer car le manque de courts couverts dans notre région pénalise fortement le bon déroulement des compétitions. Et oui, le tennis ne se joue pas en extérieur quand il pleut ...

Les Boutons d'Or

Le club poursuit son petit bonhomme de chemin, dans la joie et la bonne humeur. Afin de marquer Mardi Gras, les membres du Conseil d'administration ainsi que ceux du bureau se sont déguisés pour faire une surprise aux adhérents, preuve en image.

Au programme :

- Demi-journée porte ouverte le 11 mai afin de montrer leurs activités du jeudi,
 - Sortie au "restaurant" début juin...
- Voilà de quoi occuper nos seniors.

Yoga

Fête du yoga à Goncelin le 21 juin !

Profitez de l'été pour prendre du temps pour vous en participant à une séance gratuite de Hatha Yoga en plein air.

Céline vous propose un yoga accessible à tous à partir de postures et de techniques respiratoires :

- Une première séance de 16h30 à 17h30 pour les enfants, à partir de 8 ans (les enfants doivent être accompagnés d'un adulte).
- Une seconde séance, de 18h30 à 19h30 pour les adultes.

Gratuite et sans inscription

Merci de venir 15 min avant le début, avec une serviette ou un tapis.

Renseignements : abado.celine@free.fr - 06 60 54 00 92

Le stage (tennis & multisports) pour les enfants a été complet pour les vacances de Pâques. Ils ont pu se défouler tout au long de la semaine avec différentes activités comme du hockey, ultimate...

Afin de pallier aux problèmes énergétiques du pays et d'aller dans le sens de la sobriété énergétique, le club a déposé un dossier de « relamping » en LED des 2 courts de tennis, qui s'inscrit dans le projet du complexe sportif. Nous espérons que nous pourrions compter sur ce nouvel éclairage au mois de juin, juste avant notre tournoi saisonnier.

Pour tous renseignements : <https://bit.ly/3V7toWr>
06 34 35 81 50.



Le moustique tigre est de retour

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

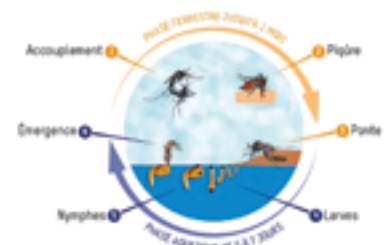
C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match.



COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Non commun Non autochtone	Moustique Tigre Aedes albopictus	
Taille	5 - 10 mm	
Origine	Asie du Sud-Est	
Particularité	Rayé blanc et noir	
Longévité	1 mois	
Cycle de reproduction	Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle	
Localisation	En France depuis 2004 avec une progression rapide (présence en 2023 dans 30 départements)	

LE CYCLE DE DÉVELOPPEMENT



L'E.I.D (Entente Interdépartementale de Démoustication) vous propose un diagnostic pour limiter la prolifération du moustique tigre. Vous pouvez faire votre demande en ligne sur : <https://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic>

d'infos : <https://www.eid-rhonealpes.com/>

Lutter contre le frelon asiatique en Isère

Face à l'avancée du frelon asiatique en Isère, un appel est lancé à tous les habitants de la commune pour aider à repérer les nids des frelons asiatiques et à les signaler.

Arrivé en Isère en 2015 le frelon asiatique est un redoutable prédateur de tous les insectes et en particulier des abeilles. La population d'un seul nid en consomme plusieurs kilos par an ! Les frelons asiatiques capturent les insectes, les réduisent en bouillie et les ramènent au nid pour nourrir les larves. Près de 1000 nids ont été détruits en Isère en 2022.

Au printemps (entre février et avril), la fondatrice frelon construit d'abord un nid primaire. Il s'agit d'un petit nid, de la taille d'un melon, situé généralement à l'abri, sous l'avancée d'un toit par exemple. A partir du mois d'avril, les frelons vont quitter ce petit nid pour construire un nouveau nid, appelé nid secondaire, situé généralement dans un arbre entre 5 et 15 mètres de hauteur. Ce nid est

souvent énorme et peut atteindre un mètre de hauteur. Il abrite des milliers de frelons.

Si vous découvrez l'un de ces deux nids, signalez-le sur le site internet www.frelonsasiatiques.fr.

En Isère la lutte contre le frelon est pilotée par le GDSA (Groupement de Défense Sanitaire Apicole) avec un soutien financier fort du Département de l'Isère, des Communautés de communes et de la Région.

Une fois signalé le nid sera détruit par le GDSA.

Tout particulier, toute collectivité peut déclarer un nid sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr ou contacter la Mairie qui préviendra le référent de la collectivité.

Adaptation des logements à la perte d'autonomie



Rester dans son logement est un signe d'autonomie et le premier souhait des personnes. Cependant, des aménagements, des adaptations sont parfois nécessaires afin que certaines personnes fragiles, handicapées

ou âgées, puissent se sentir en sécurité chez elle.

Pour répondre au mieux à la demande des personnes concernées, le Département en partenariat avec l'ADIL 38 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Isère) a produit un support pratique d'utilisation en mentionnant les principaux critères d'octroi des aides financières existantes ainsi que les coordonnées des organismes à contacter.

Vous pouvez le télécharger sur : www.goncelin.fr/adaptation-des-logements-a-la-perte-d'autonomie-quelles-aides-quels-interlocuteurs/

Rappel au civisme de chacun pour un bien vivre ensemble de qualité

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités : instruments (musique) ou machines qu'ils utilisent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Le brûlage des déchets verts

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides).

Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse;
- des feuilles mortes;
- des résidus d'égouttage;
- des résidus de taille de haies et arbustes;
- des résidus de débroussaillage;
- des épluchures de fruits et légumes.

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables.

Vous pouvez aussi les déposer en déchetterie.

Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre,
- de les brûler avec un incinérateur de jardin (vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit).

Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégagent des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple : brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

En cas de non-respect de l'interdiction :

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum.

À savoir : le préfet de l'Isère peut exceptionnellement délivrer une dérogation individuelle, pour combattre certaines maladies des végétaux ou éliminer des plantes envahissantes.



Culture / Loisirs - Agenda



CONCERT DE LIONEL DAMEI
Samedi 1er Juillet - 20h30 - Médiathèque de Goncelin



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :
> Instagram : [communedeGoncelin](#)
> Facebook : [Commune de Goncelin](#)



Les brèves du Conseil Municipal

Vous trouverez ici les principales délibérations. L'intégralité des comptes-rendus sont consultables sur www.goncelin.fr
Conseil Municipal du 6 avril 2023

Délibération 2023-009 : FINANCES :
Approbation du Compte-Administratif communal 2022.

Délibération 2023-010 : FINANCES :
Affectation du résultat 2022.

Délibération 2023-011 : FINANCES :
Vote des taux de fiscalité directe locale 2023.

Délibération 2023-012 : FINANCES : Vote du Budget Primitif (BP) 2023.

Délibération 2023-014 : TRAVAUX :
Consultation de Maîtrise d'œuvre pour les travaux du Gymnase.

Délibération 2023-015 : SUBVENTIONS :
Relamping terrains Tennis - Demandes de subvention Région AURA - FFT - Etat « Fonds Vert ».

Délibération 2023-016 : ONF - Programme de travaux 2023.

Délibération 2023-020 : Subvention en soutien à la Turquie suite aux séismes de février 2023.

Directrice de la publication

Françoise Midali

Rédaction

Martine Brunet-Manquat
Les Élus
Les services de la Mairie
Les Associations

Conception, et réalisation

Service communication

Photos

Mairie de Goncelin
Freepik
Médiathèque
Associations
Petite Crèche

Périodicité

Trimestriel

Impression

Imprimerie Notre Dame - **Montbonnot**
1250 impressions
Sur papier Recytl Matt recyclé
100% fabrication française